



Le Village Oies

Bulletin Express de la Municipalité de Saint-Joachim

N°3 Juillet 2017

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage #235-95.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 juillet 2017, le conseil a adopté le projet de règlement n° 404-2017 et intitulé «Projet de règlement n°404-2017 modifiant le règlement n° 235-95 afin d'autoriser l'usage C-6 dans la zone 40-P».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 2017, à 19h, à l'hôtel de ville, au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim, sous la présidence de Monsieur le Maire. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement à la population. Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à une zone ou à l'ensemble du territoire. La description ou l'illustration des zones concernées peuvent être consultées au bureau de la municipalité à l'adresse et aux heures citées au point 3 du présent avis public.

Résumé du règlement :

Le projet de règlement modifie l'élément suivant à la grille des spécifications du règlement de zonage n°235-95 et ses amendements:

- a. Autoriser l'usage C-6 «Commerce et service d'hébergement» dans la zone 40-P situé à proximité de la rue de l'Église, du chemin du Trait-Carré et du chemin du Cap-Tourmente. Cette zone comprend entre autres l'église, le presbytère, l'hôtel de ville, le parc municipal et quelques résidences.

Saint-Joachim, le 14 juillet 2017

Anick Patoine

Anick Patoine, Directrice générale et secrétaire-trésorière

